

Réglement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement provisoire des troupes blindées : Approuvé le 13 mars 1951, sous le numéro 3982 EMFA/G/ 3/EG . 3e partie . Titre VI, Service en campagne de la Cavalerie blindée, Marches et stationnements des colonnes blindées. [ABC, 107]

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Charles-Lavauzelle, 1953

Description matérielle : 1 vol. (62 p.) ; 21 cm

Sujet(s) : A.B.C. 107

A.B.C., service en campagne

Service en campagne, A.B.C